

« EolJorat »

Séance d'information Commune de Corcelles-le-Jorat

10 janvier 2010

Sur mandat de

ALPIQ

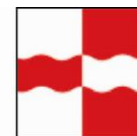
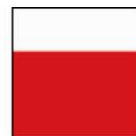
Le projet

Un projet dans la région des Bois du Jorat partagé en deux secteurs

EolJorat Nord ⇒ Alpiq Suisse SA

EolJorat Sud ⇒ Services Industriels de la Ville de Lausanne (SI-REN SA)

En partenariat avec les communes de Corcelles-le-Jorat, Froideville, Peney-le-Jorat, Poliez-Pittet, Villars-Tiercelin et Lausanne



L'énergie éolienne... pourquoi ?

- Gisement de vent important
- Prix de revient attractif
- Peu d'impact sur la nature
- Apport important à la protection de l'environnement
- Stimulation de l'économie régionale dans un cadre de développement durable
- Indépendance énergétique
- Technologie mûre
- Ecobilan excellent



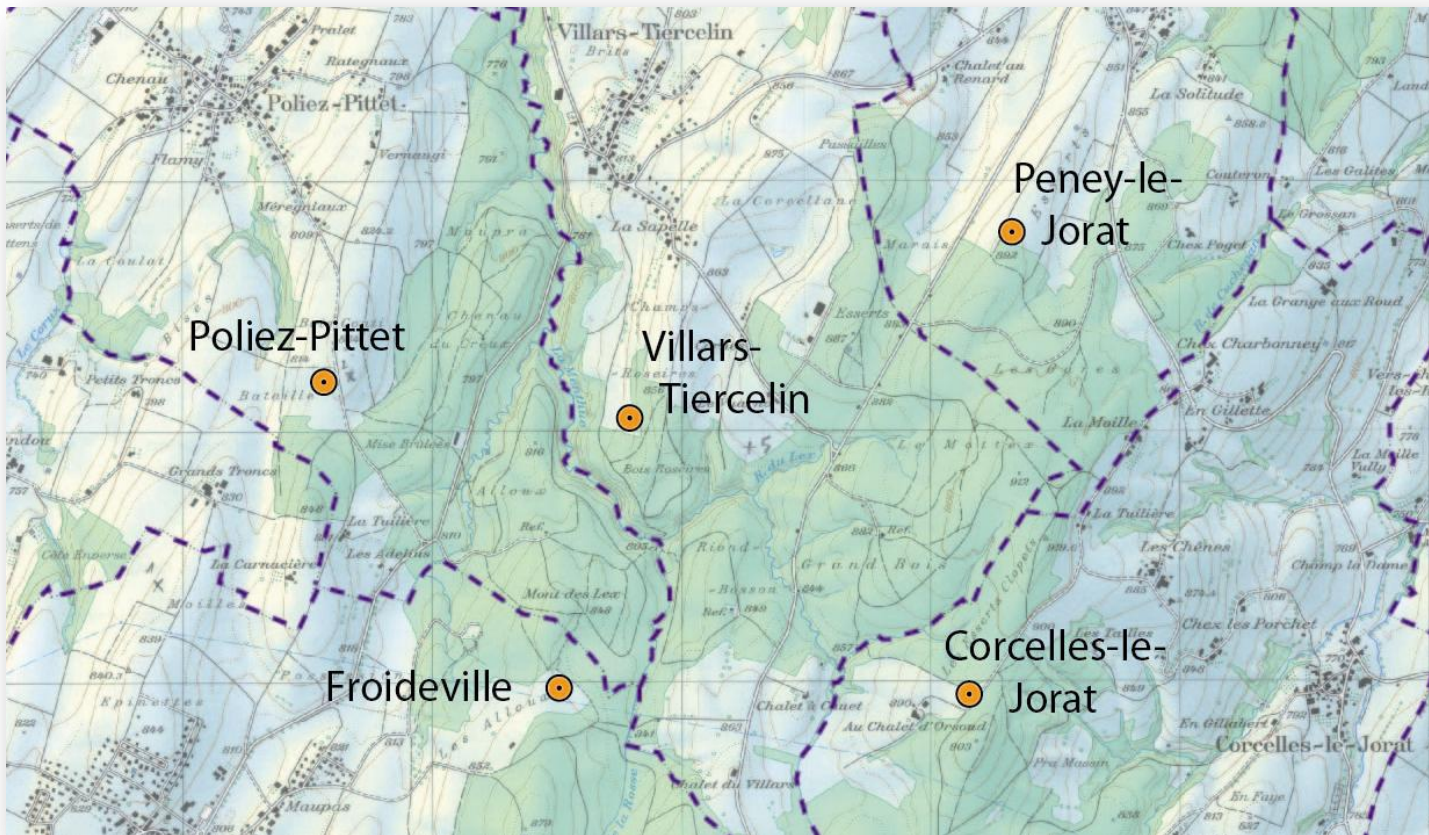
Le projet

3 grands principes de planification

1. Maximiser la production électrique
2. Minimiser l'impact sur l'homme et l'environnement
3. Créer un projet répondant aux critères les plus exigeants dans l'intérêt des communes

Le projet

- Eoliennes de très grande taille
- Sur les meilleures emplacements (vent / distances / paysage)
- 4 / 5 sur des terrains communaux
- Projet partenaire très fort



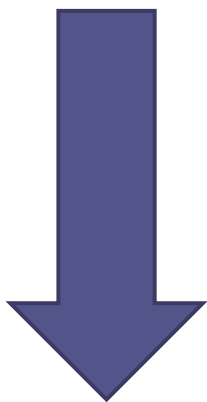
Choix des emplacements

Autres critères techniques et environnementaux

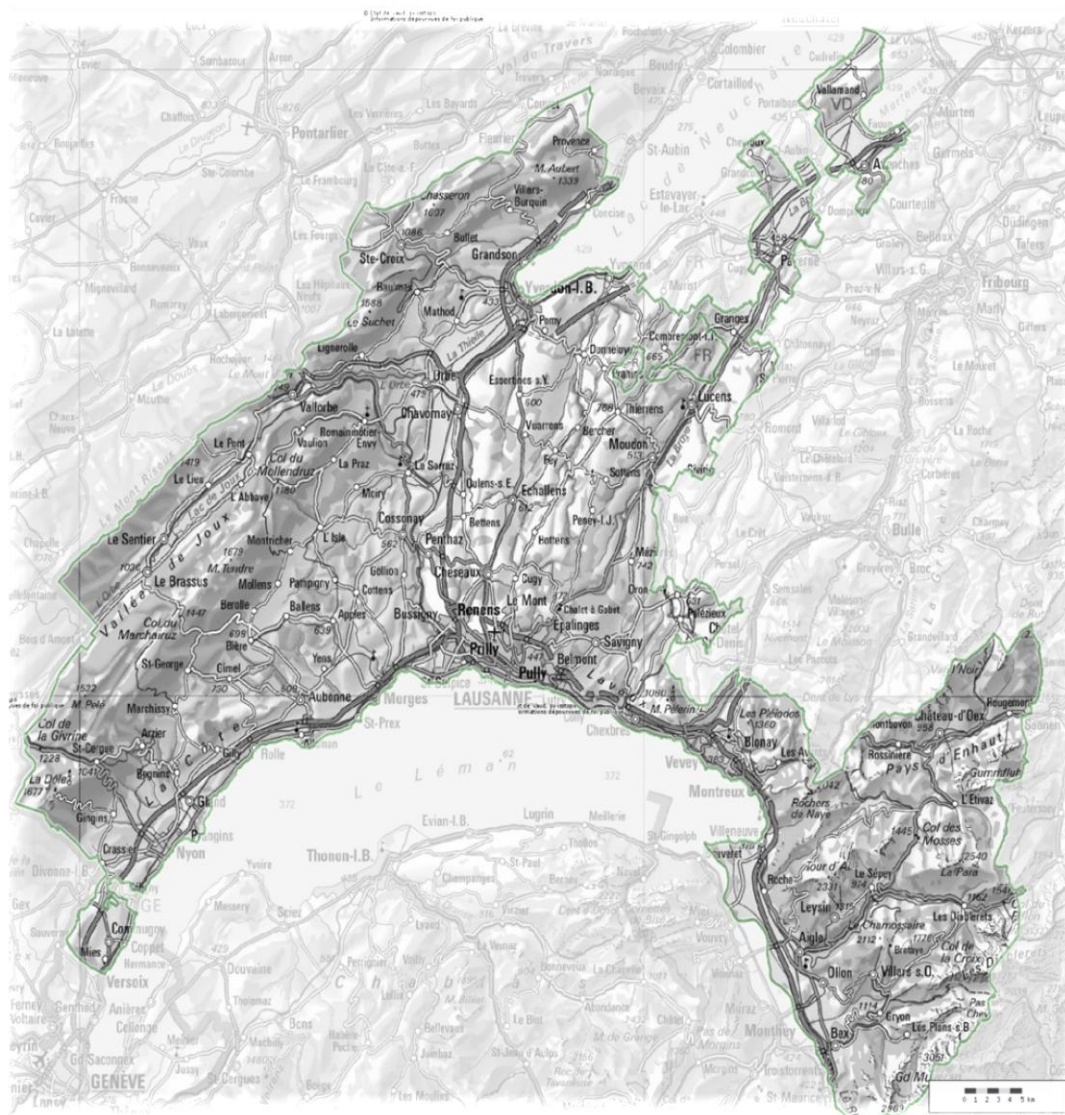
- L'impact sur la nature
- Les accès
- Le raccordement au réseau électrique
- La proximité des consommateurs

Choix des emplacements

Approche globale
Approche régionale
Approche locale



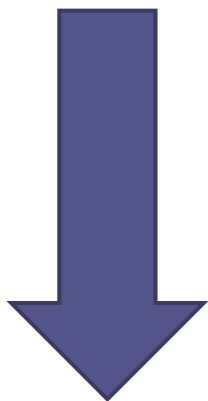
Positionnement fin



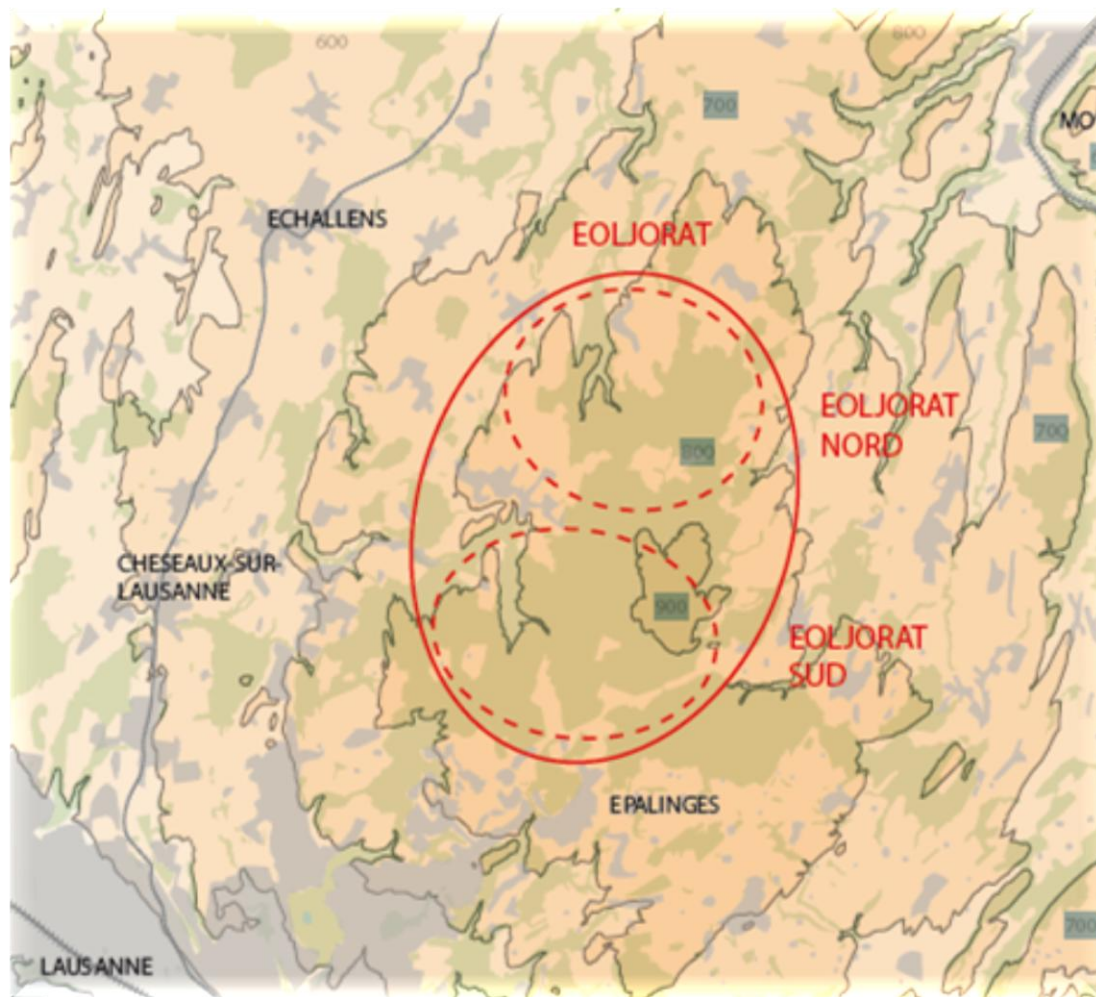
Détermination au niveau cantonal

Choix des emplacements

Approche globale
Approche régionale
Approche locale



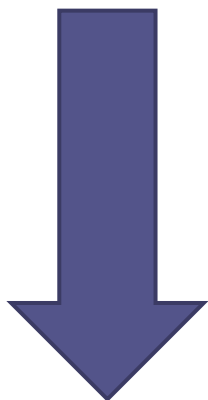
Positionnement fin



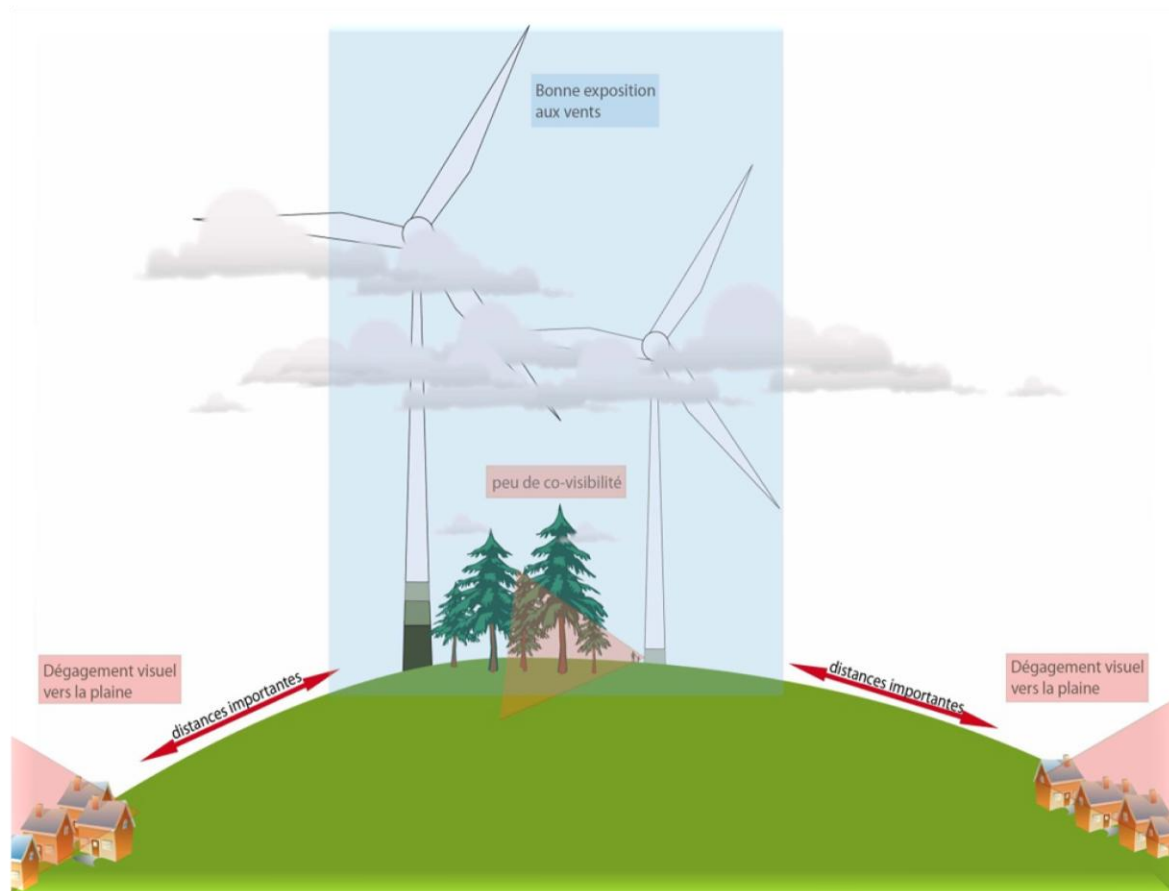
Crêtes locales, à proximité des forêts

Choix des emplacements

Approche globale
Approche régionale
Approche locale



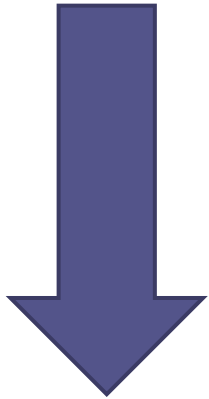
Positionnement fin



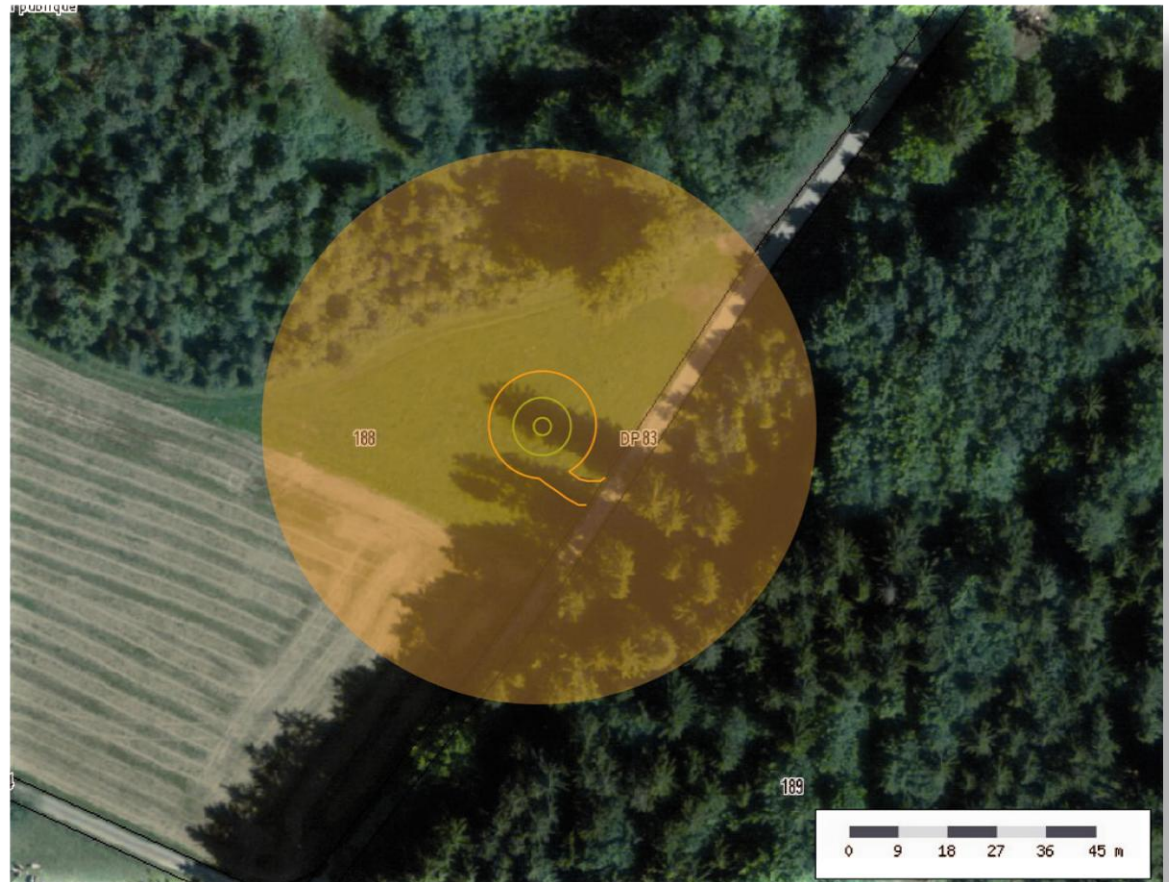
Dans le dos des villages
Loin des villages

Choix des emplacements

Approche globale
Approche régionale
Approche locale



Positionnement fin

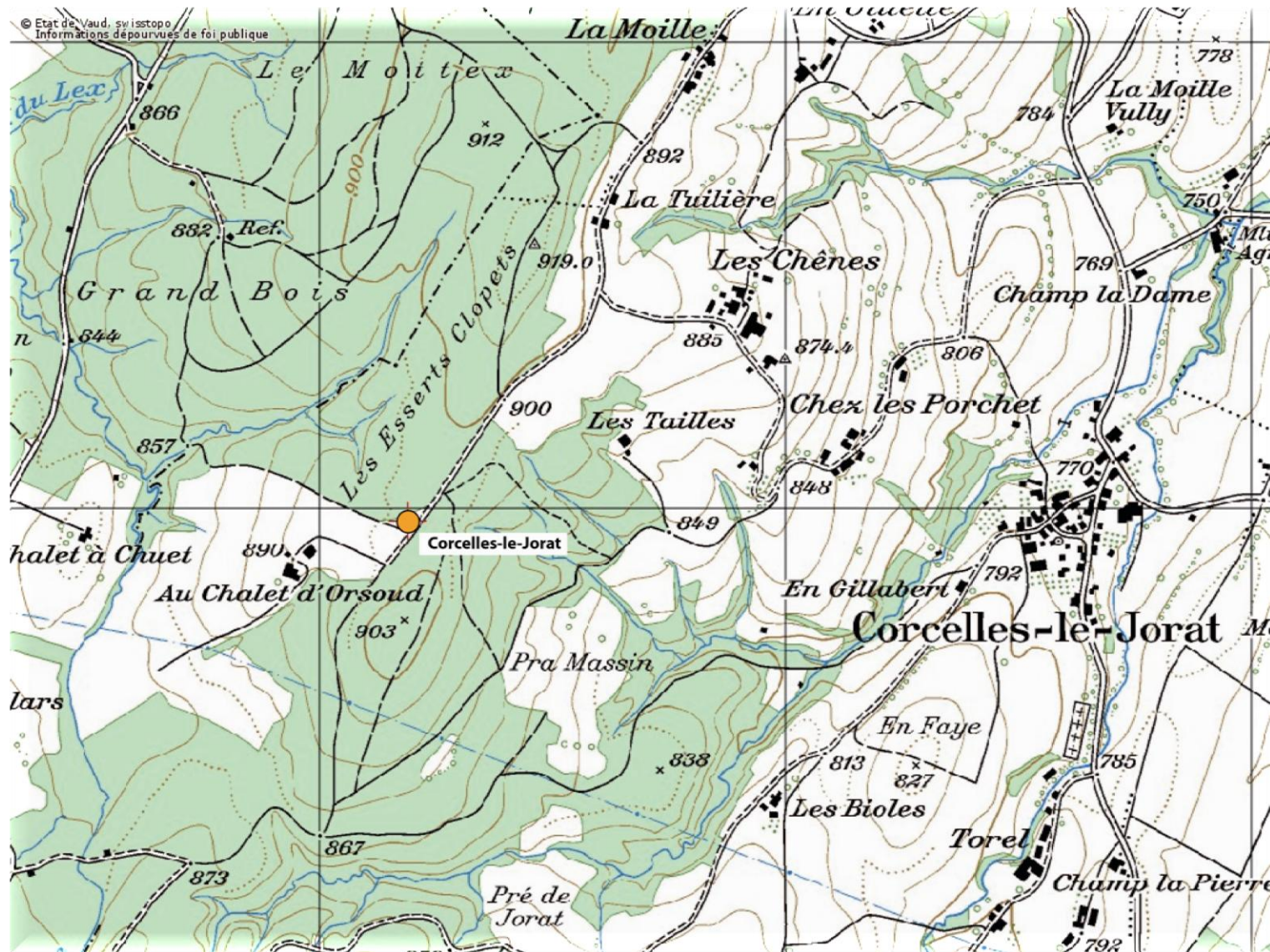


Coin d'une parcelle communale, proches des chemins existants

Choix des emplacements

1. Maximiser la production électrique
 - Eoliennes de très grandes tailles
 - Puissance électrique élevée
 - Sur les meilleurs emplacements, en position de crête
2. Minimiser l'impact sur l'homme et l'environnement
 - Loin des villages
 - En lisière forestière
 - Sur des terres agricoles
3. Créer un projet répondant aux critères les plus exigeants dans l'intérêt des communes
 - Terrains communaux

Corcelles-le-Jorat



Type d'éoliennes prévues

Enercon - E-101 / 3MW

Hauteur du mât : 135 m

Diamètre du rotor : 101 m

Hauteur totale : 186 m

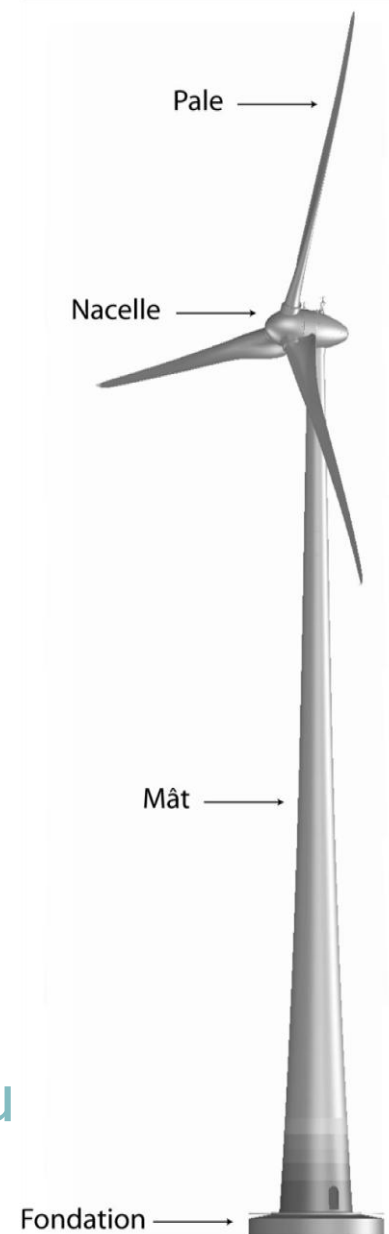
Vitesse de vent

Production : dès 2,5 m/s

Pleine puissance : 12 - 13 m/s.

Durée d'exploitation : 20 - 25 ans

Raccordement : souterrain au réseau électrique existant



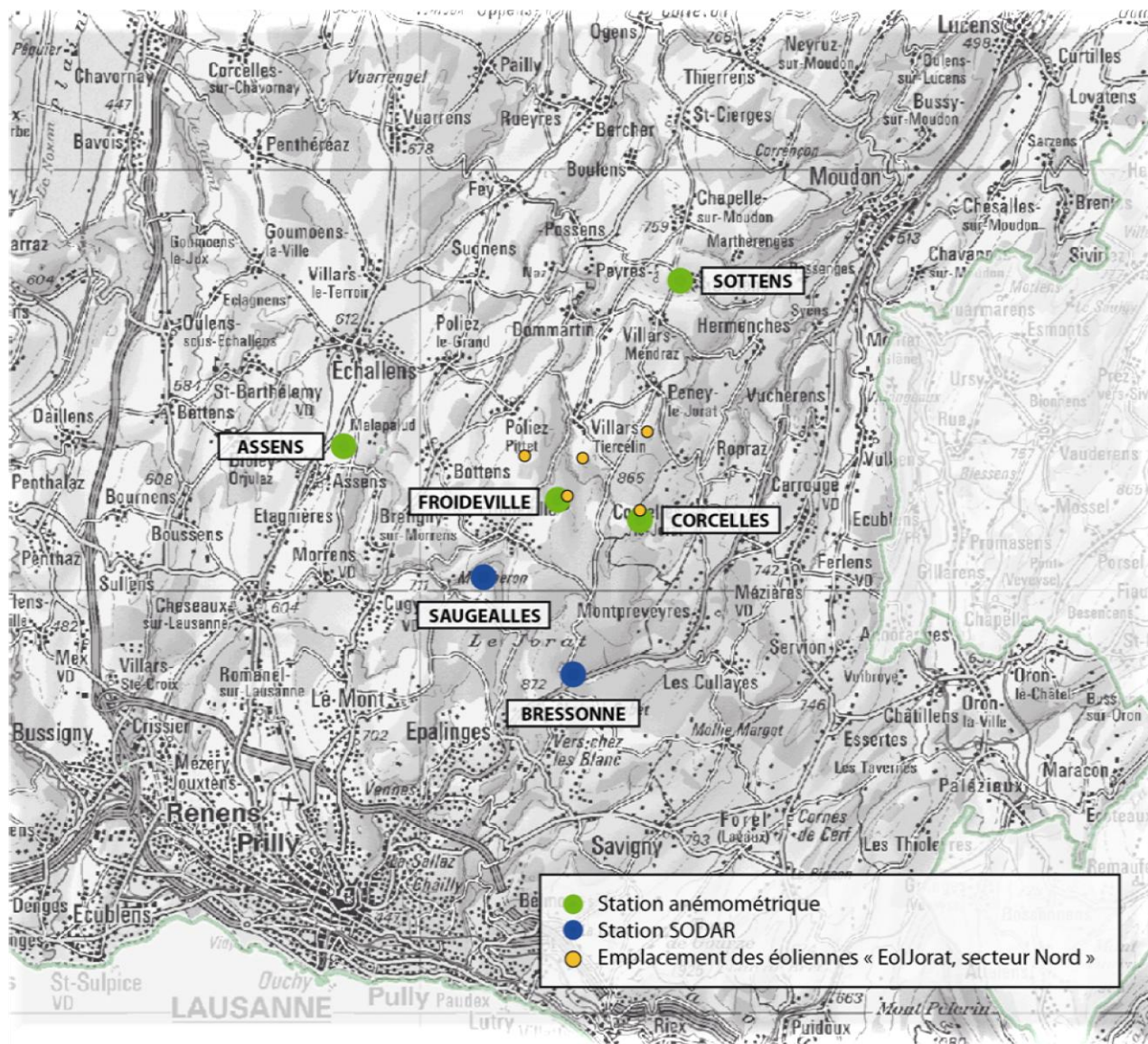
Production électrique du parc

- Plusieurs mesures de vent :

Station	Hauteur	Durée
Assens	65 m	40 mois
Corcelles-le-Jorat	60 m	17 mois
Les Saugealles	De 20 à 140 m	12 mois
Sottens et Froideville	125 m et 65 m	Mesures en cours

- Environ 45 millions de kWh d'électricité renouvelable par an
- Consommation annuelle de \Rightarrow 12'500 ménages
 \Rightarrow 30'000 habitants
- Potentiel annuel net par éolienne :
E-101 / 3 MW > de 8 à 9 millions de kWh/an

Stations de mesures de vents



Etudes d'impact

Paysage

- Zone partiellement urbanisée
- Bois du Jorat > fonction sociale importante
- Le parc touchera les habitants dans leur quotidien et leurs habitudes par le changement qu'il apportera en produisant une énergie locale et durable.
- L'énergie éolienne est compatible avec le développement de la région + une dimension écologique supplémentaire à la région.

Etudes d'impact

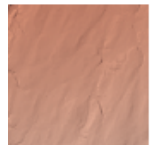
Intégration paysagère



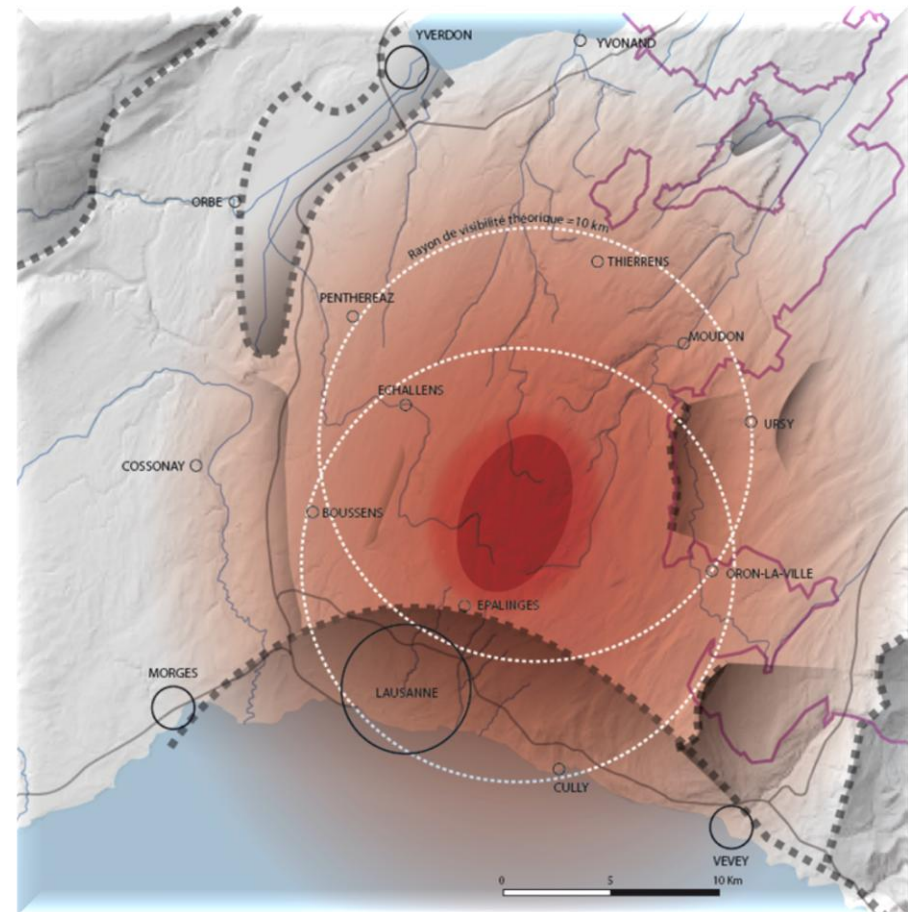
Aire d'influence immédiate
~ rayon 1 km autour des éoliennes



Aire d'influence rapprochée
1-10 km



Aire d'influence lointaine
> 10 km



. Corcelles-le-Jorat

Distance approximative : 1.86 km

Photomontages effectués après analyse paysagère approfondie

«Corcelles-le-Jorat»

«Peney-le-Jorat»



VILLAGE DE CORCELLES-LE-JORAT

Les collines orientées Nord-Est / Sud-Ouest ont un relief prononcé -> les vues potentielles sont facilement masquées.

A moins de 2 kilomètres, seules 2 éoliennes sont visibles

Peney-le-Jorat

Distance approximative : 1080 m

«Corcelles-le-Jorat»

«Peney-le-Jorat»

«Froidesville»

«Villars-Tiercelin»

ROUTE DES PAYSANS



Prise de vue sur la route des Paysans en sortant de Peney-le-Jorat

Croisée des routes (Dommartin, Poliez-Pittet, Villars-Tiercelin)

Distance approximative : 2.10 km

«Peney-le-Jorat»

«Corcelles-le-Jorat»

«Villars-Tiercelin»

«Froideville»

«Poliez-Pittet»



Prise de vue au croisement des routes d'Oron et de Poliez-Pittet, route surplombant le village de Villars-Tiercelin

Bottens

Distance approximative : 2.4 km

«Peney-le-Jorat»

«Poliez-Pittet» et «Villars-Tiercelin» en arrière-plan

«Corcelles-le-Jorat»



Chapelle-sur-Moudon : sortie du village

Distance approximative : 5,00 km

«Corcelles-le-Jorat»

«Peney-le-Jorat»

«Villars-Tiercelin»

«Poliez-Pittet»



L'éolienne «Peney-le-Jorat», la plus proche, est distante de 5 km env.

Le pylône de Sottens est distant de 1,2 km

Vuarrens

Distance approximative : 7.25 km

«Peney-le-Jorat»

«Corcelles-le-Jorat» et «Villars-Tiercelin»

«Froideville» et «Poliez-Pittet»

«Moille-Saugeon»

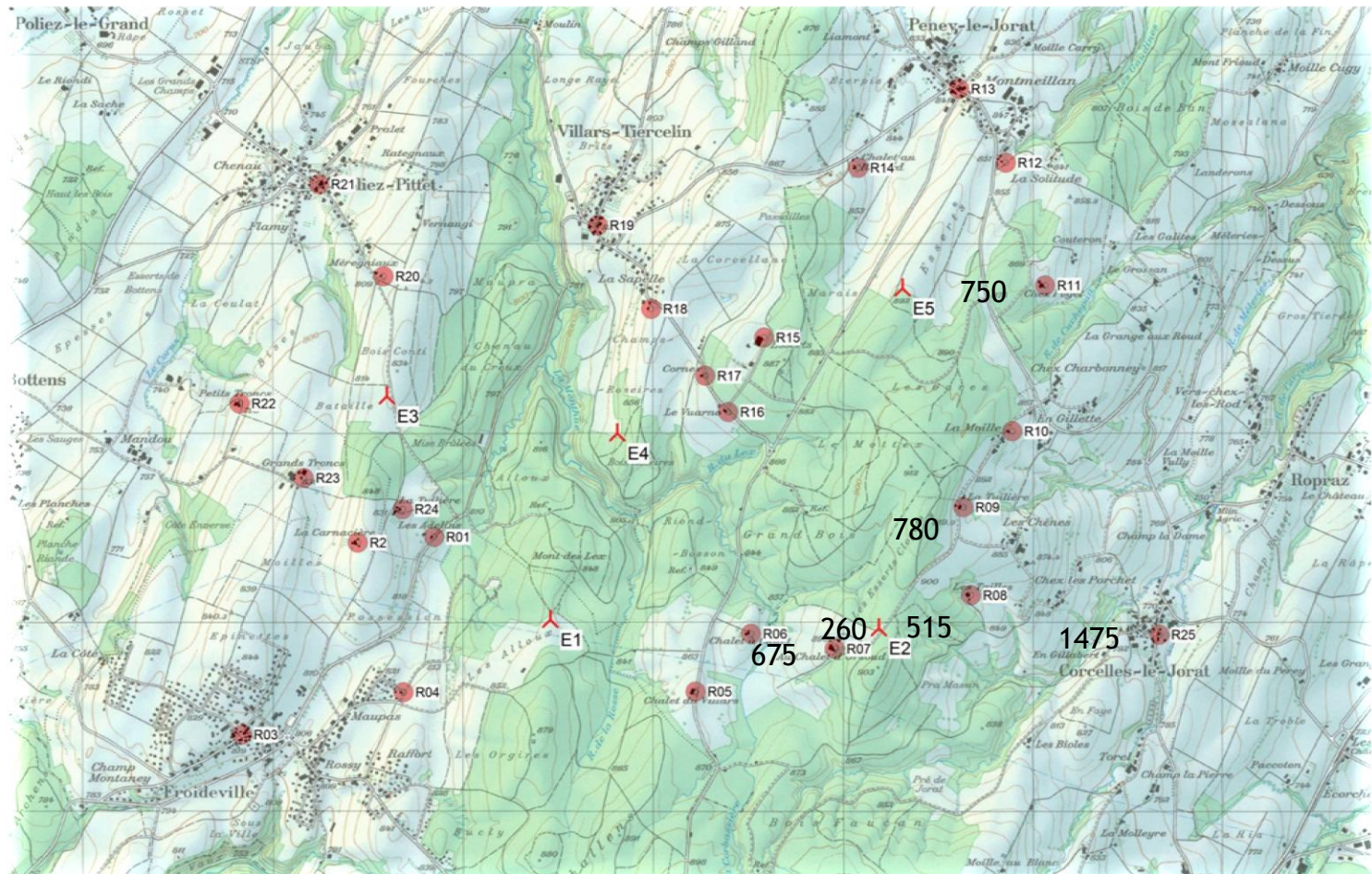
«Mauvernay» / «Les Saugealles» / «Vieux Pré Noé» / «Chalet Boverat»



ROUTE CANTONALE
YVERDON-LAUSANNE

Etudes d'impact

Bruit



Etudes d'impact

Bruit

Bases légales : LPE et OPB

L'OPB a pour but de protéger contre le bruit nuisible ou incommode

Degré de sensibilité	Valeurs de planification L_r en dB(A)	
	Jour	Nuit
I	50	40
II	55	45
III	60	50
IV	65	55

Etudes d'impact

Bruit

Récepteur		Niveau d'évaluation nocturne [dB(A)]	Valeurs de planification nocturne selon OPB [dB(A)]
R5	Chalet du Villars	43	50
R6	Chalet à Chuet	44	50
R7	Au Chalet d'Orsoud	49	50
R8	Les Tailles	44	50
R9	La Tuilière	43	50
R10	La Moille	41	50
R11	Chez Poget	42	50
R25	Corcelles-le-Jorat	38	50

Etudes d'impact

Sols

Après reconstitution des sols et application des mesures de protection, une exploitation normale des sols pourra être reprise

La planification des mesures et le suivi de leur réalisation sera assuré par un pédologue

Flore

Très peu d'impact sur la flore et les milieux naturels

Etudes d'impact

Avifaune

Les impacts sur les oiseaux migrateurs peuvent être considérés comme faibles

Suivi requis après la mise en exploitation du parc



Chiroptères

Le site est certainement sans grands conflits, mais des recherches complémentaires sont en cours



Mesures de compensation

Un catalogue de compensations écologiques et paysagères sera proposé en partenariat avec la partie sud du parc.

Etat d'avancement

Etudes	Echéances
Mesures de vents	✓
Analyse logistique	✓
Bruit	✓
Ombre	✓
Eaux	✓
Sols	✓
Forêt	✓
Avifaune	✓
Flore	✓
Paysage	✓
pré-expertise chiroptères	✓
Expertise chiroptères	✓
Voies historiques	✓

Etat d'avancement

Procédures	Echéances
Etudes préliminaires	✓
CIPE	✓
Accords fonciers	✓
Géomètre	✓
Rapport d'impact sur l'environnement	Février 2011
47 OAT, règlement, plan	Février 2011
Examen préalable	Mars 2011
Mise à l'enquête publique	Fin 2011

Merci de votre attention !

